



27^e année

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE CHESEAUX CRIEUR

N° 482 • Juin 2002



CONSEIL COMMUNAL

Séance du Conseil communal de Cheseaux du 7 mai 2002

*C'*est avec sa façon habituelle, Monsieur le Président Girard a dirigé cette troisième séance de l'année. Comme à son habitude, il a tout d'abord rappelé aux conseillers quelques règles de procédure de notre nouveau règlement. Ensuite, il a passé à l'ordre du jour. Bien que celui-ci ne soit pas trop chargé, les débats sont allés au-delà des 23 heures.

Après avoir adopté ledit ordre du jour et le procès-verbal de la séance du 5 mars 2002, le Conseil a entendu les explications de M. le Municipal Chenevière sur les projets d'aménagement de modération du trafic au centre du village. Les solutions retenues pour l'entrée du village «Sorécot-Route de Genève», pour l'entrée «Route des Pâquis-Saugetta-Sainte-Marie» et finalement pour celle de «Route de Morrens-Route d'Yverdon» ont été présentées au rétroprojecteur.

M. Chenevière a également communiqué au conseil les travaux envisagés dans un futur proche. Il s'agit notamment de la mise

en place de zones bleues devant la poste et aux Pâquis. De plus, est à l'étude la possibilité de réintroduire rapidement le «tournez à gauche» sur la Route de Genève pour les habitants de Sorécot.

Après les communications de la Municipalité, le Conseil devait voter sur l'octroi de la bourgeoisie de Cheseaux à la famille Parchao. Pour ce genre de vote, le bulletin secret est imposé. C'est à l'unanimité que Mme et M. Parchao ainsi que leurs deux enfants Danny et Sonia ont obtenu cette bourgeoisie. Ce fait mérite d'être relevé.

M. le Président a ensuite passé aux affaires courantes. Tout d'abord, le Conseil devait se prononcer sur une demande de crédit de Fr. 894'555.-- pour l'acquisition de terrains dans la zone «Derrière-le-Château» y compris Fr. 40'000.-- pour la participation financière de la Commune à la démarche foncière. M. le Municipal François Blanc a soutenu cette demande en rappelant la volonté de la Commune de renforcer sa présence et la propriété communale dans ce secteur. Les terrains à acquérir sont très bien placés, groupés, près du Centre du village.

Convaincu par les arguments de M. le Municipal, c'est sans discussion que le Conseil a accordé le crédit demandé à une large majorité.

C'est le point suivant qui a provoqué de nombreuses interventions. Il s'agissait d'accepter un addenda au plan de quartier

industriel de «Sous-le-Mont» et d'approuver les propositions de réponses de la municipalité aux opposants.

En résumé, cet addenda permettrait de construire autre chose que ce qui est autorisé par le plan de quartier encore en vigueur. L'implantation de deux petits immeubles de deux étages sur rez avec combles habitables deviendrait alors possible si le Conseil acceptait dit addenda.

Après avoir longuement discuté sur l'entrée en matière, qui a finalement été acceptée, le conseil a entendu les réponses de M. le municipal F. Blanc et de M. M. Fleury membre de la commission ad hoc aux objections de certains conseillers.

Le débat portait principalement sur l'augmentation du trafic, la densité de la population, le volume possible des constructions, le style incohérent avec les habitations existantes qu'un tel projet pouvait permettre.

Après ces discussions, M. le Président a passé au vote de l'addenda article par article. De nombreux amendements ont été proposés. M. le municipal Blanc en défenseur du préavis municipal s'est prononcé sur chacun d'eux. Finalement, tous les amendements ont été refusés et tous les articles de l'addenda ont été acceptés à la majorité. Il en a été de même pour les réponses aux opposants.

Au chapitre des interventions diverses, relevons le dépôt d'une motion de Monsieur Sonnay demandant à la Municipalité de réaménager de place de jeu de «Derrière-la-Ville» pour la rendre à nouveau attractive. Cette motion a été soutenue par plusieurs conseillers, Monsieur Briguet allant jusqu'à demander d'implanter encore d'autres places ailleurs dans le village.

M. le Syndic Millioud a informé le conseil que cette motion était acceptée par la Municipalité d'autant plus qu'un tel projet était déjà en cours d'élaboration.

M. Castella a demandé le résultat du sondage relatif à l'intérêt de la population pour l'accès à la chaîne TVRL. Ce sont 280 avis positifs qui ont été reçus à la Municipalité contre 3 ou 4 avis négatifs. Les sociétés concernées ont par conséquent été contactées; TVRL est intéressé à venir s'implanter à Cheseaux. Il existe cependant un problème dans le transit. C'est une affaire à suivre.

C'est à 23h10 que M. le Président a finalement constaté que la parole n'était plus demandée et qu'il a levé cette séance animée.

*La secrétaire:
Odile Reymond*

CRISTALINE

Prêt-à-porter féminin

Rte de Genève 4
1033 Cheseaux
Tél. 021 731 53 33

Mardi à vendredi:
8h30 à 12h et
13h30 à 18h30
Samedi: 9h à 17h

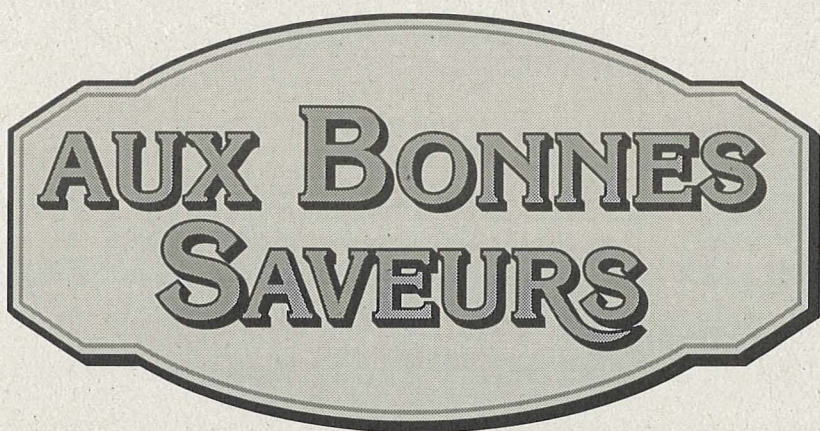
Grand Rue 15
1095 Lutry
Tél. 021 791 74 63

Lundi après-midi:
14h30 à 18h30
Mardi à vendredi:
9h à 12h et
14h30 à 18h30
Samedi: 8h30 à 17h

30 % du 24 au 30 juin SOLDES
SOLDÉS du 01 au 06 juillet 40 %
50 % du 08 au 13 juillet SOLDES
SOLDÉS du 15 juillet 60 % et plus!

Offre valable sur tous les articles portant une étiquette solde

*Les boutiques seront fermées
du 22 juillet au 12 août à Cheseaux
et du 29 juillet au 04 août à Lutry*



PRODUITS DU TERROIR

Dominique Genton

Route de Lausanne 3 • 1033 Cheseaux

Tél. 021 732 23 28

Produits du terroir vaudois

- ✓ Fruits et légumes
- ✓ Fromages
- ✓ Vins et bières
- ✓ Dépôt de pain
- ✓ Vendredi et samedi: Fleurs

Ouverture
le lundi
24 juin 2002

Horaires d'ouverture:

Lundi:	de 8h à 12h et de 14h à 18h30
Mardi:	de 8h à 12h et de 14h à 18h30
Mercredi:	de 8h à 12h et de 14h à 18h30
Jeudi:	de 8h à 12h fermé l'après-midi
Vendredi:	de 8h à 12h et de 14h à 18h30
Samedi:	de 8h à 15h non-stop

Inauguration
le samedi
29 juin 2002
avec dégustation

Station

Shell
Cheseaux

Notre équipe vous attend avec plaisir
tous les jours **de 6h à 22h**

Essence, tabac, produits alimentaires
produits frais, articles de kiosque,
pain frais et pâtisseries de notre four,
fleurs et arrangements

ATELIER DE REPARATIONS OLIVIER PEITREQUIN

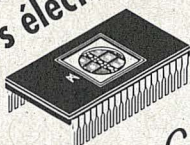


Rte d'Yverdon 9

1033 Cheseaux

Tél.: (021) 731 27 00 • Fax: (021) 731 37 81

**Modification de
boîtiers électroniques**



- Programmation
- Echange d'EPROM

Plus de 1500
préparations
disponibles

*Gagnez de
8 à 50 chevaux !*

Fiabilité garantie

- **Voitures toutes marques**
- **Jantes alu et acier**
- **Pneus**
- **Accessoires**



CHAPUISAT S.A.

MAITRISES FEDERALES

**FERBLANTERIE
COUVERTURE**

**INSTALLATIONS
SANITAIRES**

ENTRETIENS DE TOITURES

DEPANNAGES

R. PAQUIS 15 1033 CHESEAUX TEL. 731 15 28 PONTAISE 45 1018 LAUSANNE



MÉDECINS DE GARDE

Samedi 22 juin 2002:	
Dr Pavillon, Echallens	021 881 34 44
Dimanche 23 juin 2002:	
Dr Anex, Echallens	021 881 33 31
Jeudi 27 juin 2002:	
Dr Vionnet, Echallens	021 881 44 86
Samedi 29 juin 2002:	
Dr Maillard, Echallens	021 881 32 33
Dimanche 30 juin 2002:	
Dr Nicod, Froideville	021 881 21 21
Jeudi 4 juillet 2002:	
Dr Favre-Bulle, Echallens	021 881 44 86
Samedi 6 juillet 2002:	
Dr Russ, Echallens	021 881 37 77
Dimanche 7 juillet 2002:	
Dr Bilancioni, Bercher	021 887 02 01

**Pour tous autres renseignements,
appelez la centrale téléphonique
des médecins au 021 213 77 77**

A méditer...

*Il n'y a rien de plus beau
qu'une clé, tant qu'on ne
sait pas ce qu'elle ouvre.*

Maurice Maeterlinck.



**Rue des Pâquis 8
1033 Cheseaux**

Tél. 021 731 17 98

Horaires d'ouverture:
Lundi à vendredi: 6h30 à 22h
Samedi: 8h à 15h
Dimanche: Fermé

Döner Kebab

- Avec pain
- Avec pain et salade
- Sur assiette avec frites et salade

Brochette chinoise au miel

avec riz et légumes chinois

Rouleaux de printemps

avec riz et légumes chinois

Du lundi au vendredi: Assiette du jour

Paroisse protestante de Cheseaux-Romanel- Vernand

Le Conseil paroissial tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la Journée de Rencontre et d'Offrande du 5 mai dernier.

A vous qui avez participé à la décoration de la salle, préparé et fleuri les tables, collaboré à la préparation et au service des repas, confectionné et apporté de délicieux desserts; à vous qui avez soutenu notre paroisse par vos dons généreux, à vous qui avez donné de votre temps pour être présents. Nos remerciements vont aussi à la famille Esnault et à la boucherie Grandjean.

Et pour l'animation de cette journée: de la tonte du mouton au spectacle audiovisuel. **FÉLICITATIONS et MERCI !**



Rose-Marie Couture

Tél. 021 646 58 14

Covatannaz 12

1032 Romanel

Retouches Dames - Hommes - Enfants



F. DUTRUIT - M. FAUCHERRE

**TOUS TRAVAUX DE
CARROSSERIE ET
DE PEINTURE**

PRÊT DE VÉHICULE



1037 ÉTAGNIÈRES

TÉL 021 731 41 41



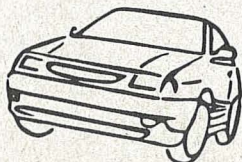
pour un beau choix de plantes
en pot, fleurs coupées
et arrangements

**P. HAMMERLI
CHESEAUX**

Tél. 021 731 13 39

Ouvert aussi le dimanche matin

**Véhicule en prêt
Réparations toutes marques**



GARAGE GLIDING

Philippe Hänggi

**Tél. 021 731 15 06 • Fax 021 732 15 06
Ch. de Sorécot 15 • 1033 CHESEAUX**



COMMUNE

Emondage des haies - élagages des arbres Parcelles incultes

La municipalité rappelle aux propriétaires et gérants dont les biens-fonds aboutissent aux routes cantonales et communales, qu'ils sont tenus d'émonder les arbres et les haies en fonction des prescriptions suivantes :

- Loi sur les routes du 10 décembre 1991 et du règlement d'application du 19 janvier 1994 art. 8 et 10.
- Code rural et foncier du 7 décembre 1987
- L'arrêté du 11 juin 1976 du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

HAIES

- en limite de propriété, à une hauteur de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue;
- 2 mètres dans les autres cas.

ARBRES

- au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs : à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les dispositions précitées doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter les travaux nécessaires jusqu'au - 20 juillet 2002 - au plus tard.

Après avertissement écrit, l'élagage sera exécuté aux frais des propriétaires sans pré-

juger des sanctions encourues.

PARCELLES INCULTES

Il est rappelé que les parcelles incultes doivent être nettoyées ou fauchées 2 fois par année, et, qu'il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches entre le 1er avril et le 31 octobre.

TONDEUSES A GAZON

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser les tondeuses à gazon entre 20H00 et 8H00, ainsi que le dimanche et les jours fériés.

- Règlement de police art. 19 et 14.

La Municipalité



ÉCOLES

Ecoles de Cheseaux

Les objets, vêtements ou autres qui ont été oubliés ou perdus dans les vestiaires des salles de gymnastique de Derrière-la-Ville ou leurs abords, non retirés auprès de MM. G. Allaz ou P. Dutoit, concierges, d'ici au vendredi 5 juillet 2002, seront donnés à un œuvre de charité.

Possibilité de joindre MM. ou Mmes Allaz et Dutoit entre 11h et 12h et entre 13h et 13h30.

RIDO-DÉCOR

Décoration d'intérieur

Gérard QUARTIER
Av. de la Sallaz 31
1010 Lausanne
Tél. + Fax 021 653 31 30
Cheseaux 021 731 42 12

Tissus - Rideaux

Stores intérieur

Confection et
couverture

Sièges modernes
et de style

Tentures murales

Matelas - Literie



MUNICIPALITÉ

Lutte contre le feu bactérien

Semis naturels et rejets

Les propriétaires de biens fonciers sont responsables de leurs immeubles. Ils ne doivent pas laisser pousser de nouvelles plantes hôtes «très sensibles» issues de semis naturels, faisant l'objet d'interdiction de plantation sur tout le territoire cantonal, selon l'article 9 de l'arrêté du 23 octobre 2000.

Elles sont à éliminer de manière à ne pas augmenter le nombre de plantes non touchées par la mesure d'éradication préventive.

En plus dans les propriétés situées dans la zone des arrachages préventifs, les éventuelles repousses, rejets ou drageons des plantes enlevées à titre préventif, seront arrachées sous la responsabilité des propriétaires de biens fonciers.

Ces directives ne concernent que les plantes saines et ne s'appliquent pas aux plantes reconnues comme «foyers» atteints par la maladie.

Pour tous renseignements complémentaires: Service technique, tél. 021 731 95 54.



ÉTAT CIVIL

Décès

VULTIER Simone, le 12 juin

Naissances

DI STEFANO Lauréanne, le 14 mai

BOSSEL Anthony, le 15 mai

SIMOND Aurélien, le 17 mai

Cette liste n'est pas exhaustive, les mutations étant enregistrées sur la base d'annonces de l'Etat-Civil, lesquelles parviennent souvent de manière différée.



**Pompes Funèbres
Régionales
Cassar SA**

Entreprise du pays
à votre service 24h/24

**Rue du Tunnel 7 1005 Lausanne
Tél. 021 329 08 10/11**

Conseils en prévoyance funéraire

Jean-Pierre Cassar, administrateur
Mobile **079 373 57 88**

Représenté à Cheseaux exclusivement par
M. Pierre Hämmerli, ch. du Bouzenet 2

Tél. **021 731 13 39**

Mobile **079 213 71 27**

1^{er} août 2002 à Cheseaux au Collège du Centre

Avant-programme

- 10h - 14h30 Brunch, avec four à pain
- 16h - 18h Animations variées et sympathiques
- Dès 18h Apéritif offert par la commune.
- 18h30 Repas
- 21h Cortège conduit par la Fanfare, de la place du collège du Centre au lieu de la manifestation.
- Dès 21h30 Partie officielle agréementée par la Fanfare - Allocution des autorités
- Lecture du pacte de 1291 - Message de l'Eglise - Feu.



Le feu et le lancement des fusées seront placés sous la surveillance du SDIS (service du feu).

Fin de soirée: Orchestre champêtre au collège du Centre

**LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT
LE REPAS ET LES ANIMATIONS SERONT PUBLIÉES DANS
LE CRIEUR DE JUILLET**

ENEZ NOMBREUX FAIRE LA FÊTE AVEC NOUS

Organisateur responsable : Volley-Ball Club Cheseaux

OPEL 

Michel Perrottet
Maîtrise fédérale

Driss Schaad
Brevet fédéral

Rte d'Yverdon 2
1033 Cheseaux
Tél. 021 731 34 22
Fax 021 732 10 10
Conseils
Services
Réparations

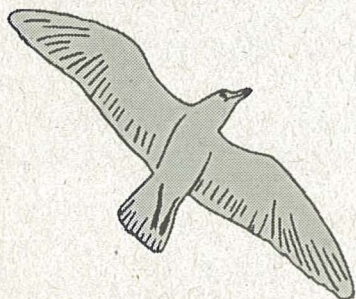
Garage Azur SA

Route de Montheron 2
1053 Cugy
Tél. 021 731 33 47
Fax 021 732 33 46
Ventes
Services
Réparations

AVIA

**AVEC
VOUS**

 **Banque
Cantonale
Vaudoise**



MICHEL PEIRY

Maîtrise Fédérale

TV - VIDEO

Ventes - Réparations

021 732 15 14 *Rte de Lausanne 3* **1053 CUGY**



AGENDA

JUIN 2002

- 21-22 Week-end du foot au terrain de Sorécot
- 21 Assemblée générale du VBC Cheseaux
- 24 Don du sang des Samaritains

JUILLET 2002

- 12 Dernier délai pour textes et annonces du Crieur de juillet

AOÛT 2002

- 1^{er} Fête Nationale organisé par le VBC Cheseaux
- 10-11 Tournoi de pétanque du Fanny Club
- 16 Dernier délai pour textes et annonces du Crieur d'août
- 24 Don du sang des Samaritains
- 31 Soirée du caveau «Le Chapeau». Une voix magique au caveau

SEPTEMBRE 2002

- 13 Dernier délai pour textes et annonces du Crieur de septembre
- 22 Votations fédérales
- 24 Don du sang des Samaritains
- 28 Soirée du caveau «Le Chapeau». Soirée de contes... fantastiques et pour adultes

OCTOBRE 2002

- 6 Concerts de Cheseaux
- 11 Dernier délai pour textes et annonces du Crieur d'octobre
- 26 Soirée du caveau «Le Chapeau»

30 Halloween de la Galipette

NOVEMBRE 2002

- 3 Concerts de Cheseaux
- 8-9 Soirées annuelles du Chœur Mixte
- 8 Dernier délai pour textes et annonces du Crieur de novembre
- 13 Dîner de soutien du FC Cheseaux
- 17 Loto du FC Cheseaux
- 17 Concerts de Cheseaux
- 22-23 Soirées de la Gym FSG
- 25 Paroisse + Spectacle de la Marelle
- 29 Soirée choucroute de la Paroisse catholique
- 30 Soirée du caveau «Le Chapeau» soirée coutry

DÉCEMBRE 2002

- 6-7 Téléthon 2002
- 6 Dernier délai pour textes et annonces du Crieur de décembre
- 8 Loto Tir et fanfare
- 8 Concerts de Cheseaux
- 20-21 Noël des juniors du FC avec pièce de théâtre



MARTINE ET GILBERT STAEHLI
COMPTABLES ET CONTRÔLEURS
DE GESTION DIPLÔMÉS

une fiduciaire,

un éventail
de services

CH - DE LA VIGNETTAZ 7
1054 MORRENS

TÉL 021 731 37 71
FAX 021 731 32 22

à votre disposition

Tea-Room Au P'tit Bonheur



Petite restauration • Menu du jour en semaine

Heures d'ouverture: Mardi à vendredi: 6h à 18h30
Samedi: 7h à 17h • Dimanche: 7h à 12h • Lundi: Fermé

Rte de Genève 4
1033 Cheseaux

Tél. 021 732 15 17

Comet Cheseaux unihockey club

Les COMET en 2^e ligue !

Le club d'unihockey de Cheseaux est ravi de vous annoncer sa promotion en 2^e ligue.

Pour la première équipe du club des COMET, la futur saison 2002-2003 se déroulera dans le groupe 1 avec comme adversaire: Eagle's Aigle, Red Lions Ueberstorf, TSV Rechthalten, UHC Aergera Giffers II, UHC Alterswil-St.Antoni II, UHC Cucards Granges-Paccot, UHC W.B. Fribourg, UHT Düdingen, UHT Semsales.

Dans la fédération Suisse de unihockey, en ce qui concerne le jeu «petit terrain», il existe 4 ligues, de la 1^{re} à la 4^e ligue et sur le jeu «grand terrain», il existe aussi 4 ligues, de la LNA à la 2^e ligue. Sur petit terrain, en 4^e ligue, il y a 16 groupes de 10 équipes ; en 3^e ligue idem que la 4^e ligue ; en 2^e ligue, il y a 8 groupes de 10 équipes et en 1^{re} ligue, 4 groupes de 10 équipes. Il y a environ 22'000 licenciés (hommes et femmes) pour les championnats petit et grand terrain.

Le club de Cheseaux remercie toutes celles et ceux qui les ont soutenus pendant cette précédente saison et se réjouit de vous retrouver pour la saison 2002-2003.

Le club est aussi fier de vous annoncer la création d'une deuxième équipe. Les entraînements ont débuté il y a environ 2 mois et elle est composée de 15 joueurs (15 à 20 ans).

Pour cette première année, ils vont surtout participer à des tournois régionaux. Dès que possible, le club inscrira cette équipe à la fédération Suisse unihockey, dans le championnat de 4^e ligue (avril 2003).

Tous les joueurs (joueuses) de 14 à 20 ans, qui veulent pratiquer ce sport sont les bienvenus. L'entraînement de la 2^e équipe se déroule le jeudi de 18h à 20 h (dès le 29 août), collège de Derrière-la-Ville.

Attention, jusqu'au vacances scolaires, les entraînements ont lieu à la salle de gymnastique de Vernand, le mardi de 19h à 21h.

Bonnes vacances d'été !

Pour d'éventuelle renseignement ou nous contacter :

Jérôme Kauer, président, 079 687 35 64

Comet Cheseaux

case postale 172

1033 Cheseaux

stephane.schwartz@pobox.com

www.comet-cheseaux.ch

**POMPES
FUNÈBRES**

ST-LAURENT SA

RUE ST-LAURENT 12 LAUSANNE

JOUR ET NUIT

©

312 54 10

CONSEILS EN PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

Yvan STEINMANN
Directeur



Spectacle des classes de 6èmes de Cheseaux
et des clowns CHICHILI et TRÉMOLO

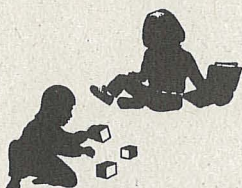
GRANDE SALLE DE BOUSSENS

2 et 3 juillet 2002 à 20h00

Entrée libre - collecte

Buvette

Vous aimez les enfants : Vous avez du
temps à leur consacrer !
Devenez Maman de jour



Vous désirez placer
ou garder un enfant !
Faites appel au service
Mamans de jour



Renseignements:
Mme Marcelle Mivelaz
Tél. 021 731 21 74

Ecole de Musique de Cheseaux Romanel



Membre AVCEM et ASEM

Actuellement
13 instruments
enseignés,
solfège,
musique
d'ensemble,
initiation
musicale



par
Professeurs diplômés

Renseignements et
inscription ☎ 648 49 54

emcr@bluewin.ch

36^e Fête cantonale vaudoise des jeunes lutteurs suisse

Cette fête s'est déroulée sur les Terrains de sports de Derrière-la-Ville le dimanche 26 mai dernier.

Surprise concernant la participation. Il était attendu 170 lutteurs, ce sont finalement 224 sportifs qui ont répondu présents à l'appel pour lutter dans 5 catégories d'âge.

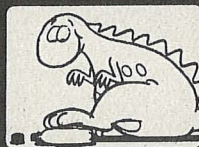
«En général, nous avons constaté une très bonne performance technique et physique de ces jeunes lutteurs» commente Joseph Hug, membre du comité d'organisation.

Résultats:

Catégorie 1984-85-86: Victoire de Benjamin Santchi de Peney-le-Jorat, du Club Lausanne et environs.

Catégorie 1991-92: Victoire de Thomas Sonnay, Les Tavernes, du Club de la Haute-Broye.

Dans les autres catégories, victoire des lutteurs de la Gruyère et de Fribourg. Places d'honneurs pour les lutteurs valaisans et du Nidwald.



**L'air dehors,
la capsule dessus!**



PET-Recycling:
Informations gratuites 0800 555 700

BOUCHERIE CHARCUTERIE



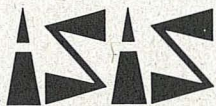
René Bonzon
Rte de Lausanne 3
1033 Cheseaux
Tél. 021 731 16 13

*Chez Codu, un service personnalisé
afin que chaque repas soit une fête.*

*Des produits frais et de qualité,
servis dans la bonne humeur !*

Fermé le jeudi après-midi

INSTITUT DE BEAUTÉ



KARINE BAUDAT

**L'institut ISIS vous propose
les soins suivants:**

- ✓ Soins visage
- ✓ Epilations
- ✓ Massages corporels
- ✓ Manucure - Beauté des pieds
- ✓ Teinture cils et sourcils
- ✓ Maquillage
- ✓ Forfait mariage

Rte d'Yverdon 1
1033 CHESEAUX
Tél. 021 731 36 67
Fermé le lundi

Vacances:
Du 22 juin 2002
au 10 juillet 2002



PETITES ANNONCES

Leysin - studio 33 m² à vendre, situé dans petite résidence, calme, balcon, orientation sud-ouest. Prix : Fr. 76'000.- à discuter. Réf 5893-5. Tél. 024 494 15 00.

Cilo vélo d'enfant 14" (pour 6-8 ans env.), 24 vitesses, parfait état. Fr. 300.-. tél. le soir 021 732 20 17.

Libre jusqu'au 31 juillet pour du **baby-sitting**, faire vos achats, jardinage, ménage,... J'ai 16 ans. Aline Imfeld, tél. 021 731 37 55.

Jeune fille 14 ans, sérieuse, **disponible pour du baby sitting**. Hélène Thonney, tél 021 731 29 28.

A vendre **tondeuse à gazon** auto-tractante, Yamaha, en bon état de marche. Prix intéressant. Tél. 021 731 31 70

Partant au Burkina-Faso en juillet, je cherche habits pour enfants de 0 à 4 ans. François Brélaz, tél. 021 731 19 15.

A vendre **graveur de CD-CDRW** externe pour mac, connexion SCSI, comme neuf, cédé à Fr. 150.-. Tél. 079 436 93 14.

Cherche personne retraitée ayant expérience pour entretien du jardin, quelques heures par semaine. Tél. 021 731 18 49

A méditer...

*Le bonheur est affaire de nature
d'esprit bien plus que
de circonstances.*

Paul Léautaud



Mesdames, Messieurs,

La responsable et le comité de la Galipette s'efforcent d'offrir aux parents des conditions d'accueil toujours meilleures pour les enfants.

Nous projetons donc de faire un pas de plus...

Nous étudions la possibilité d'élargir les horaires de 7h30 à 17h, pour les familles que cela intéresseraient.

Avant de prendre une décision, nous procédons à une petite enquête (voir talon ci-dessous).

En vous remerciant d'avance de votre réponse d'ici au **30 juin 2002**.

Nous vous remercions de votre intérêt!

Le comité et la responsable



Famille: Nom: Prénom:

Adresse complète:

Horaire élargi avec repas de midi: ☐ Oui

☐ Non

Remarques:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Talon à envoyer à:

Jardin d'enfants «La Galipette», Route de Lausanne 2 B, 1033 Cheseaux

Avis à la population relatif à la collecte des déchets ménagers

RAPPEL Les appareils électriques et électroniques usagés ne sont plus collectés avec les déchets encombrants dans les communes.

L'ordonnance (OREA) s'applique à tous les objets et appareils fonctionnant à l'énergie électrique et à piles.

- **Quiconque** se défait d'un appareil est tenu de le rendre à un commerçant, un fabricant, un importateur ou une entreprise d'élimination. Il est également autorisé à l'apporter dans un centre de collecte public d'appareils.
- **Les commerçants** sont tenus de reprendre les appareils de la sorte qu'ils proposent dans leurs assortiments.
- **Les périmètres** de gestion des déchets ont entrepris une campagne de sensibilisation pour la population et les commerçants.
- **Des autocollants jaune-fluo** seront placés par les responsables de la collecte sur les objets déposés en infraction sur la voie publique lors de ramassages porte à porte des déchets encombrants.

(Voir reproduction de l'autocollant ci-contre)



L'habitude s'installant depuis quelques mois déjà, nous vous informons que ces appareils ne sont plus collectés avec les déchets encombrants depuis le mois de novembre 1999.

NOUVEAUTÉS A PARTIR DE JANVIER 2002 Une évolution dans l'application de l'ordonnance (OREA) permettra aux consommateurs de remettre leurs appareils électriques et électroniques usagés selon la nouvelle formule suivante à partir de janvier 2002 :

Les appareils suivants peuvent être remis gratuitement:

- **Appareils bureautiques, informatiques et des télécommunications**
(par exemple: ordinateurs, écrans, claviers, mémoires externes, modems, scanners, imprimantes, traceurs, bandes, systèmes à cassettes, appareils téléphoniques, téléphones portables, photocopieurs, télécopieurs et leurs accessoires)
- **Electronique grand public**
(par exemple : téléviseurs, radios, chaînes stéréo, haut-parleurs, caméscopes, projecteurs, appareils photos numériques et analogiques, lecteurs de CD et leurs accessoires)

Ces appareils doivent être retournés dans la mesure du possible dans un commerce (pas d'obligation d'acheter un appareil neuf).

La restitution des appareils suivants reste payante:

- **Appareils de l'électroménager, du bricolage, du jardinage et des loisirs**
(par exemple : appareils de cuisine, aspirateurs, machines à coudre, cafetières, fours, machines à laver, outils électriques, tondeuses à gazon et leurs accessoires)
- **Appareils frigorifiques**

Le prix de la vignette pour les appareils frigorifiques reste de Fr. 75.- (TVA incluse).

Ces appareils doivent être retournés dans la mesure du possible dans un commerce (reprise parfois gratuite en cas d'achat d'un appareil neuf).



RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
ACHAT VENTE NEUFS ET OCCASIONS

MICHEL MAROLDA

1034 BOUSSENS - Tél. + Fax 021 731 13 03

GARAGE DU TILLEUL

Préparation d'expertise

Service antipollution
à prix avantageux

Véhicule en prêt gratuitement - Ouvert le samedi matin



Radio • Tv • Vidéo • Hi-Fi

A. MEDLEY

ROUTE d'YVERDON 11

1033 CHESEAUX

TEL. 021 731 32 76

COSSY Pascal

Gypsepie - Peinture - Papiers-peints

Divers nettoyages à la vapeur

Réfection de façades



Ch. de Champ-Pamont 27
1033 Cheseaux - Tél. 021 731 27 80
Natel 079 638 13 57

Garantie de qualité
par un travail personnalisé



Votre conseiller
à Cheseaux

Edouard MARTIN

winterthur

1032 Romanel
Rte d'Echallens 2

Tél. 021 641 70 10
Fax 021 641 70 11



SOCIÉTÉ DE TIR

Journées de tirs militaires et tirs en campagne 2002

Tirs militaires:

Samedi 29 juin de 8h à 12h

Vendredi 26 juillet de 14h à 18h

Stand de tir de Vernand

Société de Tir de Cheseaux

Case postale 19
1033 Cheseaux



Philippe GRANDJEAN

**Notre meilleure référence:
LA QUALITÉ**

Spécialités de campagne

Tél. 021 731 12 87

Fax 021 731 44 40

1033 Cheseaux

DATES DE PARUTION DU CRIEUR EN 2002 - 2003

No	Mois	Jour de parution	Dernier délai pour la remise des textes et annonces
483	Juillet 2002	19 juillet	12 juillet
484	Août 2002	23 août	16 août
485	Septembre 2002	20 septembre	13 septembre
486	Octobre 2002	18 octobre	11 octobre
487	Novembre 2002	15 novembre	8 novembre
488	Décembre 2002	13 décembre	6 décembre
489	Janvier 2003	24 janvier	17 janvier
490	Février 2003	21 février	14 février
491	Mars 2003	21 mars	14 mars
492	Avril 2003	25 avril	Jeudi 17 avril
493	Mai 2003	23 mai	16 mai
494	Juin 2003	19 juin	13 juin
495	Juillet 2003	18 juillet	11 juillet



Organisation de location de chambres et salles de conférences

Rte d'Yverdon 3

1033 Cheseaux

Tél. 021 731 50 11

POTRANS
PRODUITS PETROLIERS



LUBRIFIANTS
POCO
MARQUE DÉPOSÉE

LUBRIFIANTS

ESSENCES

DIESEL

HUILES DE CHAUFFAGE

SE CHAUFFER AU MAZOUT.
LA BONNE DÉCISION.

Case postale 121
CH-1033 CHESEAUX

Tél. 021 731 35 75
Fax 021 731 33 01

E - mail info@potrans.ch



**TOUS TRAVAUX
DE CARROSSERIE**

voiture de remplacement

Ch. de Mon Repos 19
1033 Cheseaux

Tél. 021 731 19 50
Natel. 079 214 34 81





TÉLÉPHONES IMPORTANTS

Commune de Cheseaux

Administration:

Bureaux: Collège du centre

Horaire: 9h à 12h et 14h à 16h30

Contrôle des habitants 021 731 95 52
ouvert jusqu'à 18h30 les lundis.

Greffé municipal 021 731 95 50

Bourse communale, service social 021 731 95 51

Police municipale 021 731 95 55

Police Natel 079 342 37 70

Police urgences 117

Office du travail (attest. ORP) 021 731 95 61

Service technique 021 731 95 54

Ecoles:

Direction des Ecoles/secrétariat 021 867 11 67

Concierges Derrière-la-Ville 021 867 11 64

Concierges Centre + sports 021 867 11 65

Concierge manifestations, perman. 079 226 38 75

Médecins de Cheseaux

Dr Hesse 021 731 46 31

Dr Rohrer 021 731 92 00

Centrale téléphonique des médecins 021 213 77 77

Dr Polensky, dentiste 021 731 33 94

Pharmacies de Cheseaux

Pharmacie du Centre 021 731 36 36

Urgences • Hôpital

Gendarmerie Renens 021 637 21 21

Gendarmerie Blécherette 021 644 44 44

Feu 118

Commandant du feu (M. S. Rihs) 021 732 14 79

Ambulances - Urgences santé 144

Police 117

CHUV Lausanne 021 314 11 11

Intoxication 01 251 51 51

Hélicoptère de sauvetage 1414

Divers

Administration Militaire Lausanne 021 316 47 29

Protection civile régionale Prilly 021 622 72 51

Romande énergie Morges + télé réseau 0848 802 900

Etat civil Prilly 021 624 82 30

Juge de Paix cercle Romanel 021 637 23 30

Office régional pour le placement 021 622 00 50

Centre Médico Social 021 620 02 70

Référente en matière de toxicomanie 021 731 95 57

Poste de Cheseaux 021 731 11 05



SAMARITAINS

La section organise des cours de sauveteurs (obligatoires pour le permis de conduire) plusieurs fois pendant l'année.

Inscriptions au numéro 0848 848 046

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec :

Mme Mireille LANNEZ tél. 021 647 18 57

neon IMSA SA
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

publicité lumineuse

enseignes éclairage au néon publicité décorative
débitage de plexiglas polycarbonate

Tél. 0217 310 310 Fax 0217 310 312

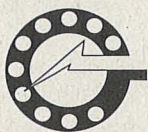
www.neon-imsa.ch

Votre prochain Crieur sera distribué le 12 juillet 2002

Dernier délai pour les textes et annonces : 19 juillet 2002

1033

Cheseaux-sur-Lausanne



Guy Bally

Installations électriques ⚡ Télématicien

Praz-Lau 3

1033 VERNAND-DESSOUS

Tél. 021 731 22 91

Fax 021 731 44 31

Salon de coiffure

Miquette

Reçoit sur rendez-vous au

021 731 42 12

Champ-Pamont 45

1033 Cheseaux



Denis Bertschi

Tél. 021 731 14 63



Théorie : Place de la Gare 6
le lundi et mercredi
de 20h. à 22h.



MAÎTRISE FÉDÉRALE
**ROLAND
MARTINELLI**
PLÂTRERIE
PEINTURE

PAPIERS PEINTS
RUSTIC FACADES
ENTRÉE CHÈNES
D'IMMEUBLES
ROUTE D'YVERDON 7
CASE POSTALE 108
1033 CHESEAUX
TÉL. 021 731 21 62
FAX 021 731 34 63
NATÉL 079 217 51 08
r.martinelli@bluewin.ch

TAXI

Nouveau à Cheseaux

Excursion à forfait

sur rendez-vous,

petits transports

Tél./Fax 021 731 26 65

jmgolay@bluewin.ch

Véhicule 7 places, climatisé, à votre disposition. Service personnalisé

CHESEAUX ☎ 079 418 67 67 • Privé ☎ 021 731 28 03

Rédacteur responsable : Pascal Blanc • Case postale 44 • 1033 Cheseaux

Tél. et Fax 021 731 44 18 • E-mail : crieur@urbanet.ch